



Administration Moderne



**Cinq associations de femmes des ministères publics s'engagent pour promouvoir les valeurs de la République et l'égalité filles – garçons dans le cadre de la Réserve citoyenne.**



**Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Thierry Mandon, secrétaire d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont signé une convention avec cinq associations de femmes afin de promouvoir les valeurs de la République, et en particulier l'égalité filles – garçons, auprès des élèves des écoles, collèges et lycées.**

Engagées dans leurs ministères respectifs pour y promouvoir la place des femmes et la mixité dans les postes à responsabilité, ces associations vont désormais participer à la promotion de la parité et de l'égalité dans les établissements scolaires par le biais d'un engagement de leurs membres dans la Réserve citoyenne. L'amélioration de la représentation des femmes dans la vie professionnelle commence en effet par une sensibilisation des plus jeunes, filles et garçons, à cet enjeu majeur de l'équilibre de la

société, la parité faisant partie des valeurs essentielles de la République au même titre que la laïcité.

Ces associations feront la promotion de la mixité dans tous les métiers, y compris les métiers techniques, de la parité dans l'accès aux responsabilités et de l'égalité dans les parcours professionnels. Au-delà, ce sont les valeurs de la République que ces associations veulent porter et transmettre, valeurs de respect de l'autre, d'ouverture et de solidarité, gages de cohésion de la société.

Désormais ambassadrices de la Réserve citoyenne, les cinq associations de femmes inviteront leurs adhérent.e.s et leurs partenaires à adhérer à la Réserve citoyenne et à contribuer aux missions éducatives, en lien étroit avec les équipes pédagogiques, dans les écoles, collèges et lycées.

---

## **La Réserve citoyenne**

**La Réserve citoyenne de l'Éducation nationale, lancée le 12 mai 2015, offre à tous les citoyens la possibilité de s'engager bénévolement pour transmettre et faire vivre les valeurs de la République à l'École, aux côtés des enseignants ou dans le cadre d'activités périscolaires. Elle est une opportunité pour l'École de bénéficier de l'engagement des acteurs de la société civile.**

Les assassinats terroristes perpétrés au cours du mois de janvier 2015 ont lancé un défi à la République en même temps qu'à l'École. Celle-ci est interpellée dans sa capacité tant à transmettre les valeurs de la République qu'à faire vivre au quotidien, avec et pour les jeunes eux-mêmes, les grands principes qui font l'identité de notre Nation et sont indispensables pour maintenir la cohésion de notre société.

Mais si l'École est nécessairement en première ligne de ce combat pour les valeurs et assumera avec détermination la mission que lui a confiée la Nation, elle ne pourra le faire qu'en accordant plus de place à l'engagement des citoyens à ses côtés, qu'en renouvelant les formes d'engagement pour donner à chacun la possibilité d'être, aux cotés des équipes éducatives, utile pour l'École de la République. C'est donc une réponse structurelle et pérenne qu'il faut construire.

Pour diversifier ces formes d'engagement individuel, une Réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements scolaires est créée dans chaque académie. Cette Réserve citoyenne met en œuvre, pour ce qui concerne le MENESR, la décision prise le 6 mars en Comité interministériel de l'égalité et de la citoyenneté de constituer des Réserves citoyennes dans l'ensemble des champs de la vie publique.

La Réserve citoyenne de l'Éducation nationale constitue une forme d'engagement individuel bénévole au service de l'École de la République.

Complémentaire d'un engagement associatif ou de service civique, elle permet aux citoyens, femmes et hommes, adhérents ou non à des associations, désireux de faire partager leurs expériences professionnelles et personnelles d'apporter leur concours à l'École pour la transmission des valeurs de la République, voire aux actions en ce sens conduites dans le cadre d'activités périscolaires mises en place par les collectivités territoriales. Elle est ainsi ouverte à toutes les personnes majeures : bénévoles d'associations, jeunes, notamment étudiants, volontaires et anciens volontaires du service civique, retraités, salariés d'entreprises ou de la fonction publique, professions libérales, délégués départementaux de l'Éducation nationale, etc...

La Réserve citoyenne constitue pour l'institution scolaire l'occasion de mobiliser, au-delà des différentes composantes de la communauté éducative et des acteurs qui interviennent déjà aujourd'hui dans un cadre associatif ou sous forme d'intervention ponctuelle, les forces vives de la société civile. Elle peut aider les collectivités territoriales qui le souhaitent à mobiliser des réservistes en soutien des animateurs qui interviennent dans le cadre des activités périscolaires, à tous les niveaux de la scolarité.

Elle permet aux enseignants des écoles et établissements scolaires, publics et privés, de faire appel plus facilement à des intervenants extérieurs pour illustrer leur enseignement ou leurs activités éducatives en matière d'éducation à la citoyenneté et à la laïcité, de rapprochement de l'école et du monde professionnel, d'éducation aux médias et à l'information et d'éducation à l'égalité entre filles et garçons.

### **Les ambassadeurs de la Réserve citoyenne**

Pour diffuser le plus largement possible la démarche d'engagement aux côtés de l'École, le ministère souhaite s'associer avec des personnes physiques ou morales désireuses de faire connaître auprès de leurs salariés, de leurs usagers, de leurs membres ou de leurs réseaux la possibilité de participer à la Réserve citoyenne et de promouvoir cet engagement pour les valeurs de la République. Ces ambassadeurs et ambassadrices de la Réserve citoyenne peuvent participer également, sous des formes diverses, à l'animation et à la valorisation de la Réserve citoyenne.

<http://www.laresvecitoyenne.fr>

---

### **Les associations de femmes signataires de la convention**



#### **Femmes de justice**

Femmes de justice, association loi de 1901 est née le 20 juin 2014 de la volonté des femmes appartenant au ministère de la Justice et souhaitant favoriser, promouvoir et consolider la

parité entre les femmes et les hommes au sein du ministère de la Justice. C'est ainsi que l'assemblée constituante de l'association a voté pour un conseil d'administration composé de cadres appartenant à la protection judiciaire de la jeunesse, à la direction des services judiciaires et à l'administration pénitentiaire.

<http://www.femmes-de-justice.fr>

FEMMES ET =  
DIPLOMATIE

### **Femmes et diplomatie**

Depuis 2008, l'association Femmes et diplomatie se mobilise pour faire progresser les intérêts des femmes et améliorer les conditions de travail de l'ensemble des agents au sein du ministère des Affaires étrangères et européennes.

[https://www.facebook.com/pg/FemmesetDiplomatie/about/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/FemmesetDiplomatie/about/?ref=page_internal)



### **Femmes de l'Intérieur**

Créée le 25 septembre 2013, Femmes de l'Intérieur rassemble les femmes en responsabilité du ministère de l'Intérieur, dans la diversité de ses corps :

- les hautes fonctionnaires (inspectrices de l'administration, préfètes, sous-préfètes, administratrices civiles) ;
- les conseillères d'administration de l'Intérieur et de l'outre-mer, les directrices de service et les attachées hors-classe ;
- les officières supérieures de la gendarmerie nationale ;
- les officières supérieures de la sécurité civile ;
- les commissaires de police ;
- les ingénieures des systèmes d'information et de communication (SIC) ;
- les ingénieures de la police technique et scientifique (PTS) ;
- les contractuelles de haut niveau.

L'association a pour objectifs de :

- resserrer les échanges entre cadres du ministère notamment intergénérationnels, promouvoir l'entraide et l'enrichissement professionnel commun ;
- jouer un rôle d'alerte et de réflexion sur les mesures en faveur de la parité ;
- contribuer à la dynamique d'égalité femmes-hommes, comme force de proposition à la modernisation du ministère ;
- contribuer à la visibilité des compétences et de l'expertise des femmes du ministère ;
- aider à l'affirmation des ambitions professionnelles individuelles ;
- établir et animer des relations avec d'autres réseaux privés et publics, européens et internationaux.

<http://www.femmes-interieur.fr>

Administration Moderne



### **Administration Moderne**

Administration Moderne est une association de femmes haut-fonctionnaires, créée en 1998, qui n'exclut pas l'adhésion d'hommes en tant que membres associés. Son objectif depuis l'origine est d'une part d'être un réseau professionnel transversal rassemblant des femmes, et d'autre part d'être une force de propositions auprès des décideurs publics nationaux, notamment sur la modernisation de l'action publique et-ou l'apport de la mixité. Ses lignes directrices sont de prôner le changement dans l'Etat via l'exemple donné par le haut et via l'action managériale plutôt qu'en termes de mouvements de structures.

<http://www.administrationmoderne.com>



### **L'Association des Femmes Dirigeantes de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (AFDSERI)**

L'Association des Femmes Dirigeantes de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (AFDSERI) a été créée en novembre 2014. Elle a pour objet de promouvoir le rôle des femmes dans les fonctions de responsabilités et de favoriser une dynamique d'égalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

<https://twitter.com/afdesri>